

NICOLAS SARKOZY ET LA JUSTICE: LE TRIOMPHE DU POPULISME PÉNAL

LE 15 FÉVRIER 2011 ADELINE HAZAN

Il y a quelques années, il aurait été inimaginable qu'un Ministre de la République conteste une décision de justice. Maintenant, cela n'étonne même plus et pire, les magistrats sont le plus souvent résignés. L'indignation cède la place au fatalisme.

Le 10 décembre dernier, la République Française a vécu un bien étrange événement. Sept policiers jugés à Bobigny pour avoir porté de fausses accusations contre un homme venaient d'être reconnus coupables de "dénonciation calomnieuse" et "faux en écritures" et condamnés à des peines allant de six mois à un an de prison ferme. Environ deux cents policiers en civil et en uniforme se sont alors rassemblés devant le palais de justice et ont fait retentir les sirènes de leurs voitures en signe de protestation.

On pouvait légitimement penser que, face à ces manifestations de soutien pour le moins déplacées, le Ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux aurait pris la parole pour appeler ses troupes à respecter le jugement rendu. Le Ministre a effectivement réagi : il a qualifié la décision de justice de "disproportionnée", tenant à rappeler que "notre société ne (devait) pas se tromper de cible : ce sont les délinquants et les criminels qu'il faut mettre hors d'état de nuire". Il y a quelques années encore, il aurait été inimaginable qu'un Ministre de la République conteste une décision de justice – tout au moins publiquement...

Résignés

Aujourd'hui, force est de constater que ces déclarations, bien qu'elles enfreignent les principes constitutionnels de séparation des pouvoirs qui sont au fondement même de notre conception de la République, bien qu'elles émanent d'un Ministre de l'Intérieur, n'étonnent même plus. Pire, elles s'accompagnent le plus souvent d'une certaine forme de résignation de la part des magistrats. L'indignation cède la place au fatalisme. C'est que la critique de la justice est devenue à ce point permanente, l'immiscion de l'exécutif dans le fonctionnement de la justice si courante, que ce comportement est en dangereuse voie de banalisation.

Certes, le procureur général de la Cour de cassation, Jean-Louis Nadal, a eu raison de rappeler lors de ses vœux le 7 janvier dernier que "la justice a été de tout temps brocardée" mais ses propos sonnent encore plus juste lorsqu'il ajoute que "ce phénomène ne laisse pas d'inquiéter quand les coups sont portés par ceux qui sont précisément en charge de la faire respecter".

Notre société est malade de ces violations répétées de la Constitution par ceux-là même qui en sont les dépositaires. La défiance généralisée que connaît la Justice française nourrit un sentiment de culpabilité chez les magistrats qui nuit au bon exercice de leur métier. La crise identitaire et morale que traverse le monde judiciaire vient en grande partie de là.

De fait, le divorce entre le corps judiciaire et l'exécutif est total. Et cette rupture s'étend à présent aux hauts magistrats dont on ne peut pas dire qu'ils se sont jusqu'alors illustrés par leur véhémence à l'égard du pouvoir !

Le quotidien Libération **citait** il y a quelques semaines des propos tenus par Nicolas Sarkozy alors Ministre de l'Intérieur, après l'assassinat de la joggeuse Nelly Crémel en 2005 : "que va-t-il advenir du magistrat qui a osé remettre un monstre pareil en liberté ?" Lorsque Jean-Louis Nadal déclarait début janvier dans un discours fracassant que nous assistons à un "avilissement de la République", que l'on "méprise la justice en instillant la confusion entre la responsabilité du criminel et celle du juge dont on dénigre la décision", c'est précisément à ce genre de propos – indignes d'un Ministre de la République, est-il besoin de le rappeler – qu'il fait référence.

Un populisme pénal

De ce point de vue, on assiste effectivement aujourd'hui à l'épanouissement sous ses aspects rhétoriques et législatifs les plus débridés d'une forme de "populisme pénal" dont Nicolas Sarkozy est le principal héraut. Si la défiance et le mépris à l'égard des magistrats n'ont jamais été aussi forts, c'est avant tout parce que cette accusation de laxisme est

savamment entretenue par le pouvoir.

Il faut bien comprendre que le discrédit jeté sur les magistrats résulte d'une volonté politique délibérée. Disons-le une bonne fois pour toute : les coups portés de manière systématique à l'ensemble des métiers de juges indépendants participent d'une stratégie électoraliste et populiste. C'était vrai avec le juge d'instruction hier ; ça l'est avec le juge de correctionnelle aujourd'hui. S'il n'est pas interdit de débattre du projet d'introduction des jurés populaires au sein des tribunaux correctionnels, ne faisons pas preuve de naïveté coupable : en la matière, l'objectif de Nicolas Sarkozy est bel et bien d'entretenir le fantasme du juge laxiste dont l'incompétence serait dorénavant contredite par des citoyens plus sévères – et donc prétendument plus "justes"...

Mais l'entreprise du chef de l'Etat est vaine. Le laxisme des juges n'existe pas. Il s'agit d'une fable que la droite aime à se raconter mais qui ne repose sur aucun chiffre réel. Les statistiques démontrent même exactement le contraire : on assiste depuis 1984 à une multiplication par 3,4 de la durée totale des peines prononcées. Entre 2003 et 2007, le nombre de détenus condamnés à plus de vingt ans est passé de 1 796 à 2 102.



Si Nicolas Sarkozy stigmatise les magistrats, c'est aussi pour masquer ses propres échecs. Présentés vendredi 21 janvier par le Ministre de l'Intérieur, les chiffres annuels de la délinquance montrent en effet une augmentation de 2,5 % du nombre des violences faites aux personnes. Une augmentation que l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales considère comme "persistante depuis plusieurs années". Bien sûr, Brice Hortefeux peut continuer à faire semblant de croire à une baisse de la délinquance. Il n'en reste pas moins vrai que Nicolas Sarkozy a failli dans son combat contre l'insécurité. Et brocarder la Justice ne suffira pas à dissimuler cet échec.

Le populisme pénal du chef de l'Etat s'éprouve également dans la désormais célèbre maxime "un fait-divers, une loi". A chaque événement spectaculaire de l'actualité – *a fortiori* si cet événement fait la Une des médias ... – on propose d'introduire un nouveau délit dans le code pénal. Peu importe d'ailleurs que dans la plupart des cas ce délit existe déjà. Seul compte ici l'effet d'annonce. Il y a quelque chose du réflexe pavlovien dans cette frénésie législative : depuis 2002, chaque loi sécuritaire est votée faits divers à l'appui. Or, cette "législation de l'émotion" s'oppose frontalement aux principes de la Justice, fondés sur la raison. C'est précisément le rôle et l'honneur de la Justice de dépassionner les débats et de s'assurer que les jugements rendus le seront au nom du Droit, non des Passions. Par ailleurs, cette inflation des textes législatifs ne permet non seulement pas de lutter efficacement contre la délinquance, mais elle complexifie dangereusement le Droit. Qui plus

est, elle met les magistrats dans un état d'insécurité juridique qu'ils dénoncent tous.

Une justice de moins en moins indépendante

Corollaire du populisme pénal, la législation de l'émotion fait de la Justice l'instrument d'une politique à courte vue. Rythmé par les faits divers et les textes de lois qui en résultent, le Droit perd la cohérence nécessaire à son juste exercice.

Ces trois premières années du quinquennat ont montré que le populisme pénal du chef de l'Etat ne connaissait pas de limites : les exemples sont légions qui illustrent la volonté de s'attaquer à l'institution et d'en saper les principes fondateurs : convocation d'un magistrat à la Chancellerie pour des propos tenus lors de ses réquisitions, au mépris du principe de la liberté de parole à l'audience, convocations de cinq autres magistrats en raison des "mauvais résultats" dans l'application de la loi instituant les peines planchers. Les pressions hiérarchiques croissantes de la Chancellerie à l'encontre du Parquet apparaissent comme autant d'atteintes à l'indépendance de l'autorité judiciaire, alors même que la Cour européenne des droits de l'homme estime que les parquetiers français ne sont pas suffisamment indépendants.

"Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir" écrivait Montesquieu. Après 10 années de régression en matière de justice et de droit, la gauche, si elle revient aux responsabilités en 2012 devra faire sienne cette maxime. A l'évidence, cela ne suffit pas à faire un programme ; cela constitue à tout le moins un principe d'action.

>> Cet article a été initialement publié sur [NonFiction.fr](#)

>> Photos Flickr CC : [djking](#), [LostCarPark](#)

—

Retrouvez nos articles sur le même thème:

Ces soldes au rayon justice qui provoquent l'ire des magistrats

Police: le boomerang des moyens contre Sarkozy

CHOUBIDOU

le 15 février 2011 - 9:08 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Hierarchie le doigt sur la couture, irresponsable ?

Quand il y a des dysfonctionnements c'est toujours les magistrats au fourneau qui doivent payer, même quand ils sont débordés.

Jamais ni la hiérarchie ni les politiques.

C'est le moment de demander comment hiérarchie et politiques jusqu'au sommet ont pu accorder depuis 15 ans une impunité au directeur de campagne de F. Mitterrand, afin de permettre le rapprochement de 2 journaux que l'on peut lire tous les jours.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CYRILD

le 19 février 2011 - 10:32 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"La prévention ; c'est tout d'abord la certitude de la sanction" – N. Sarkozy

Comment taire le silence ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JACQUES GOGUY

le 7 mai 2011 - 16:50 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



La justice française un repaire de brigands, sur 100 magistrats 99 devraient être en prison ! Le Président est le chef ; de cette bande de maraudeurs.

*Association Nationale des Victimes des Erreurs et Dysfonctionnements Judiciaires.
Jacques Goguy délégué ANVEDJ 79.*

2, rue de Fief de la Croix.
79330 St-Varent.
Tél. 05 49 67 68 03.

St-Varent le 4 mai 11.

Monsieur Nicolas Sarkozy.
Président de la République.
55, rue faubourg Saint-Honoré.
750 058 Paris.

Objet : à nouveau, je demande que justice me soit rendue.
Lettre en recommandé avec avis de réception.

Monsieur le Président de la République,

Je viens de déposer une plainte contre un foyer de corruption qui était en place au TGI de Bressuire, plainte ci-jointe, ces prédateurs, membres de secte, sont responsables de la plus grosse escroquerie effectuée en France.

J'accuse ces magistrats d'association de malfaiteurs, de parjure à leur devoir. Dans ce cas de figure la séparation des pouvoirs est mise en cause ; dans une démocratie, il n'est pas admissible que des pendards jugent leur semblable, quand on veut célébrer les vertus des lois ; on a pour devoir préalable de les observer.

Le devoir du premier magistrat, de France, il a pour obligation de faire appliquer le droit en toute impartialité, de bannir les injustices, et d'intervenir auprès de cette administration crapuleuse responsable de l'effondrement de l'industrie française (la fortune de mon père était placée dans de nombreuses usines qui ont fermé suite au retrait du capital.) votre responsabilité est engagée dans cette affaire.

De plus, ces malfaiteurs dissimulent des crimes ; c'est condamné par la Cour d'assises, magistrats et voyous deux fonctions incompatibles, ces juges ont pour mission rendre la justice. La patrie étant le lien qui nous unit pour des bienfaits collectifs, nous recevons des devoirs qui nous imposent le respect de nos prochains, ces malfaiteurs n'ont pas cette vocation.

Monsieur, vous ne pouvez régler ce problème, je m'engage lors des élections prochaines à mettre tout en œuvre, pour démontrer que notre système judiciaire et politique est corrompu, que c'est un gouvernement qui a perdu toute crédibilité, il détériore l'ontogenèse des valeurs humaines, et cautionne en un commun accord, à réduire le peuple à l'indigence par des jugements irréguliers qui dépouillent les victimes.

Il fut une époque où la France était admirée pour son industrie et ses produits estimés et recherchés, cela n'est plus le cas, nous n'avons plus rien à vendre, que le patrimoine des Français, vous en êtes l'artisan, après avoir sorti 500 tonnes d'or de la banque de France, vendu au prix le plus bas, soit une perte de plus de onze milliards d'euros, vous vendez l'héritage de nos parents ; Cela ne vous appartient pas, vous êtes également responsable de la délocalisation de nombreuses entreprises, du démantèlement des administrations qui étaient rentables et utiles ; Cela c'est du sabotage considéré haute trahison.

Les heures de gloire de la France ; ses hommes célèbres, des Voltaire, Lavoisier, Montesquieu, Corneille, Montaigne (qui a su poser son cul en toute modestie) Pascal, Laennec, La Fontaine, Cuvier, Valéry, Le Nain que vous devez connaître, en regardant le passé, je pleure pour l'avenir.

La France pays de cocagne, est devenu le pays le plus corrompu d'Europe, le pays, où l'industrie des politiques est en progression dans les paradis fiscaux, où ce cache le fruit du labeur, des détournements de fonds, de l'argent sale, l'argent des grosses entreprises qui ne payent pas d'impôt, etc...

L'augmentation du Président de la République a été doublée à sa prise de fonction, un important salaire pour un bilan négatif, nos députés également 70 % ; c'est vrai tous ces gens méritent un salaire princier ils ont ruiné la France, par leur incompétence et leur malhonnêteté.

Le peuple est écrasé par des charges de plus en plus pesantes, spolié par des impôts et des taxes illégales, pour des services virtuels, des remboursements médicaux en chute libre, des services qui ne fonctionnent plus normalement, la poste, la SNCF, les hôpitaux, l'Éducation nationale, la police, la gendarmerie, etc...la république française ; des politiques crapuleux associés à une justice de voyous.


Non seulement vous dépouillez le peuple par d'innombrables taxes, mais vous volez les citoyens, nous sommes de commodes victimes, la vertu des lois française est voisine de la rêverie la plus déréglée. Nous vivons dans un délire politico mégalomaniaque.

Reste-t-il un peu d'honneur maxime de fraternité, une assistance charitable, juste, engagée à me rendre justice ? l'usage en sera témoin.

Dans l'attente de votre réponse, objet de respect pour l'humble mortel que je suis, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de mes respectueux sentiments.

Jacques Goguy.

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

JACQUES GOGUY

le 3 décembre 2011 - 16:29 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pas un Kopeck.

Monsieur Jean-François Copé.

J'ai bien reçu votre courrier, malheureusement, je ne peux souscrire à votre demande de soutien pour la candidature de Nicolas Sarkozy, je suis moi-même candidat à cette élection.

Bien entendu sans les 500 signatures, je me passe des barrières antidémocratiques. De plus, je ne cautionne pas un gouvernement, qui nous impose des droits, et ne respecte pas ses devoirs.

Drogué par des représentants de l'ordre pour me dépouiller de mes biens.

Un ancien contrôleur général de la police Suire, le maître d'œuvre de cette escroquerie ; son complice Guillot ancien commandant de police, un voyou, ces crapules ne sont pas inquiétées par les représentants de la république (La Justice) et mon ex-famille les Thénardier de Thouars.

Ma campagne présidentielle, c'est faire la démonstration que nous vivons dans le mensonge que les esprits pauvres qui gouvernent ont toujours la même réplique en poche (C'est l'esprit des gens qui n'en ont pas.)

En effet, dit-ont le travail intellectuel des politiques ressemble singulièrement à celui d'un illusionniste, toutes ses manipulations empêchent de voir un semblant d'honnêteté et de justice.

C'est une absence d'abnégation et de modestie devant l'œuvre la plus maussade, et d'un président des plus vulgaires, qui retrouve dans sa tête réjouie une belle parole, qui relève son discours devant la sottise de son crû imaginaire, d'une France meilleure, il y a faux en promesses....c'est un mystificateur, il croit mieux à ses mensonges qu'à son esprit, c'est un vaudevilliste dramaturge.

De plus, je n'ai pas à faire de don au RPR-UMP ; que l'État me restitue l'argent qu'il m'a volé.

Vous manquez de finance, Chirac n'a pas été condamné pour les emplois fictifs, vous réclamez l'argent versé au PS.


Je n'appartiens à aucun parti politique, étant un fervent défenseur des droits de l'homme, ce qui n'est pas le cas des politiques en place.

Virtulem videant intabescantque relicta. En clair...Qu'ils regardent la vertu, et meurent de honte de l'avoir abandonnée.

Jacques Goguy.

*2, rue du Fief de la Croix.
79330 St-Varent.*

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

3 pings

Les tweets qui mentionnent Nicolas Sarkozy et la Justice: le triomphe du populisme pénal » Article » OWNI, Digital Journalism -- Topsy.com le 15 février 2011 - 9:13

[...] Ce billet était mentionné sur Twitter par cyrille frank, iznogooodgood, matthieu, Philippe Jarreau, Gabriel Spinoza et des autres. Gabriel Spinoza a dit: RT @asesorpolitico: Sarkozy y la justicia: el triunfo del populismo penal <http://goo.gl/fb/0iFxy> (Vía OWNI) [...]

Nicolas Sarkozy et la Justice: le triomphe du populisme pénal » Article » OWNI, Digital Journalism | Patrick Dumarché le 15 février 2011 - 11:01

[...] via Nicolas Sarkozy et la Justice: le triomphe du populisme pénal » Article » OWNI, Digital Journalis.... [...]

Police: le boomerang des moyens contre Sarkozy » Article » OWNI, Digital Journalism le 15 février 2011 - 13:21

[...] Choubidou: Hierarchie le doigt sur la couture, irresponsable ? Quand il y a des

